CHAPITRE XVII.—TRANSPORTS

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
Partie I.—Réglementation officielle des moyens de transport	788	Partie IV.—Transports par eau	822 822
Partie II.—Transports ferroviaires. Section 1. Chemins de fer Sous-section 1. Lignes et matériel Sous-section 2. Finances Sous-section 3. Trafic. Sous-section 4. Chemins de fer Nationaux du Canada Section 2. Messageries	792 792 793 795 798 801 804	Sous-section 1. Navigation Sous-section 2. Ports Sous-section 3. Canaux Sous-section 4. La Voie maritime du Saint-Laurent Sous-section 5. Services fédéraux de la marine SECTION 2. STATISTIQUE FINANCIÈRE DES VOIES NAVIGABLES.	82: 82: 82: 83: 83:
Partie III.—Transports routiers Section 1. Règlements provinciaux concernant les véhicules automobiles et la circulation. Section 2. Voirie Section 3. Véhicules automobiles	806 806 809 813	Partie V.—Transports aériens civils Section 1. Services aériens Section 2. Statistique de l'aviation civile Partie VI.—Oléoducs et gazoducs	844 844 852 856

On trouvera, face à la page 1 du présent volume, la signification des signes conventionnels employés dans les tableaux.

Les particularités physiographiques et démographiques du Canada présentent des difficultés exceptionnelles du point de vue des transports. Le pays s'étend sur 4,000 milles de l'est à l'ouest et ses principales barrières topographiques vont du nord au sud. Certains secteurs du pays sont isolés les uns des autres par des étendues d'eau comme les détroits de Cabot et de Belle-Isle qui séparent l'île de Terre-Neuve de la terre ferme, par des étendues rocheuses, accidentées et forestières comme la région limitrophe du Nouveau-Brunswick et du Québec et celles qui forment la région située au nord des lacs Huron et Supérieur et séparent la région industrielle de l'Ontario et du Québec des régions agricoles des provinces des Prairies, et par les montagnes qui se dressent entre les Prairies et la côte du Pacifique. La population relativement faible du pays (18,896,000, d'après les chiffres estimatifs au 1°r juin 1963) est inégalement répartie sur une lisière étroite dans le sud du pays. Des transports bon marché et efficaces s'imposent dans un pays où la population est aussi clairsemée, et où les produits sont expédiés, non seulement à l'étranger, mais dans les régions lointaines du pays même.

Un article spécial, qui donne une idée des problèmes de concurrence qu'ont rencontrés les principaux moyens de transport à cause des changements économiques et technologiques survenus ces dernières années, figure aux pages 817–823 de l'*Annuaire* de 1962.

PARTIE I.—RÉGLEMENTATION OFFICIELLE DES MOYENS DE TRANSPORT

La surveillance et la réglementation des moyens de transport par les autorités fédérales remontent en grande partie à l'époque où les entreprises ferroviaires du pays monopolisaient pour ainsi dire les transports. Des problèmes particuliers en avaient déterminé directement la réglementation: la prévention de la discrimination en matière de tarifs